

Prix Indianocéanie 2024-2025

Inscription | LES ÉTAPES À SUIVRE

- ✓ Lisez attentivement le règlement.
- ✓ Respectez **les critères de mise en forme** du manuscrit.
- ✓ **Ne signez pas** votre manuscrit !
- ✓ Convertissez votre fichier Word en **PDF** et nommez votre fichier uniquement par le **titre de votre œuvre**.
Conservez une version Word. Si votre manuscrit est désigné lauréat, il faudra nous transmettre le fichier Word.
- ✓ Imprimez deux exemplaires de la **convention de cession de droits** et complétez-les. Attention, n'oubliez pas de les **dater**, de **parapher chaque page** et de les **signer** !
- ✓ Scannez un exemplaire de la convention de cession de droits dûment rempli, daté, paraphé et signé. Nommez ce fichier en "convention de cession de droits".
Si votre manuscrit est désigné lauréat, il faudra nous faire parvenir les deux exemplaires originaux.
- ✓ Remplissez **le formulaire d'inscription en ligne**.
- ✓ Joignez-y :
 - Votre manuscrit (format PDF)
 - La convention de cession de droits (formats PDF, JPEG ou PNG)
 - Une copie de votre pièce d'identité (formats PDF, JPEG ou PNG)

Vous recevrez un email d'accusé de réception sous 48 heures ouvrés. Passé ce délai, et sans accusé de réception, veuillez envoyer un email à communication@coi-ioc.org avec pour objet "Ma participation au Prix Indianocéanie".

Plus d'informations :
commissionoceanindien.org